

ÉDITO

Chère Contrexévilloise,
cher Contrexévillois,

En cette période de fêtes de fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter le meilleur. Que cette parenthèse vous aide à retrouver les valeurs qui sont les nôtres : liens familiaux et amicaux, solidarité, attention aux autres, partage de moments de convivialité, temps pour la réflexion et l'analyse, résilience.

De résilience nous avons un réel besoin après trois années de tourmente planétaire. Covid, guerre en Ukraine, crise de l'énergie avec tout l'impact que cela représente au niveau économique. Chacun d'entre nous est concerné et la ville de Contrexéville, comme de très nombreuses collectivités similaires, en paye le prix fort, vous pourrez le constater dans ce magazine. Dans cette tempête financière, il nous faut garder la tête froide et maintenir le gouvernail. C'est ce que nous avons fait très rapidement, certains diront brutalement, en prenant des mesures drastiques face à la crise énergétique. Je salue et remercie toutes celles et ceux qui ont compris notre démarche et nous ont encouragés. Ces économies contribueront à atténuer, en petite partie, l'augmentation des coûts annoncée pour 2023.

Mais revenons à 2022. Vous pourrez constater que, malgré la lourdeur administrative, les dossiers avancent. Les travaux du pont de la gare se déroulent selon le calendrier, des investissements sont consacrés aux bâtiments municipaux et les dossiers sur lesquels nous travaillons depuis de longs mois aboutissent. À ce titre, vous pouvez découvrir, entre autres, la configuration de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ainsi que la résidence séniors qui seront implantés rue du 11 septembre 1944, face au stade et au terrain de camping. Cette attente de la population locale est enfin comblée.

L'année 2022 a aussi été une année de reprise des festivités et des animations, notamment à l'occasion du quarantième anniversaire de la médiathèque André-Malraux avec la remise du label national « Lire et faire lire » à la ville de Contrexéville, première commune des Vosges labellisée. Merci à toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour obtenir cette belle distinction.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure de l'engagement total de l'équipe municipale à votre service et vous adresse, ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes vœux de bonne et heureuse année 2023.

Luc Gerecke, Maire de Contrexéville

RETOUR EN IMAGES

REPAS DES AÎNÉS, ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS ET ST NICOLAS.



Atelier tricot intergénérationnel - Médiathèque A-Malraux



Atelier intergénérationnel CCAS Petits Stan et CMJ



Atelier intergénérationnel CCAS Petits Stan et CMJ



Repas des aînés CCAS



Spectacle pyrotechnique St Nicolas



St Nicolas

En cette fin d'année, l'accent était mis sur la solidarité, l'échange et la magie !

Plusieurs ateliers intergénérationnels ont été organisés par les services de la commune : médiathèque, accueil périscolaire les Petits Stan ou encore CCAS, afin de travailler le lien entre les jeunes et les plus âgés.

Mercredi 16 novembre, le CCAS organisait à nouveau le repas des aînés, après 2 ans d'arrêt lié au COVID. Une belle réussite pour cette reprise qui a permis à beaucoup de se retrouver.

Dimanche 4 décembre, place à la magie des fêtes à l'occasion de la St Nicolas !

Au programme : marché artisanal, ateliers déco, contes et féerie pyrotechnique pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

TRAVAUX // CADRE DE VIE

LE PONT DE LA GARE

La réfection du pont menant à la gare a débuté en septembre dernier, avec l'entreprise **Est Ouvrages**, et sous maîtrise d'œuvre du **Bureau d'études SIGMA**.

D'ici la fin de l'année, les principaux travaux de démolition et de reprise du tablier devraient être terminés, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Les concessionnaires pourront dès lors rétablir les réseaux définitifs à partir du mois de janvier 2023, permettant ainsi de poursuivre le chantier avec la reprise de la couche de roulement, et les finitions (pose des garde-corps, signalisations, etc...).

Depuis le début du chantier, une passerelle surplombant le ruisseau de Suriauville a été installée en amont du pont, permettant aux employés SNCF de rejoindre leur lieu de travail en toute sécurité.

Le chantier devrait être terminé pour le mois de mars, et l'ouverture de la saison. Les bus pourront ainsi regagner le parvis, en attendant le démarrage de la deuxième étape de cette opération globale, consistant en l'aménagement d'un Pôle d'Echanges Multimodal devant la gare.

Les travaux ont coûté **465 921,60 € TTC** subventionnés de la manière suivante :

- 127 016 € de l'Etat (DSIL), dans le cadre du plan France Relance (27,26%)
- 115 500 € du Conseil Départemental des Vosges (24,79%)
- 15 000 € de participation financière de la SNCF (soit la moitié du surcôt engendré par la passerelle) (3,22%)



Démolition et reprise du tablier du pont de la gare



TRAVAUX // CADRE DE VIE

EHPAD ET RÉSIDENCE SENIORS

Le permis de construire déposé par la société **SAS IMMO EXPANSION**, dans le cadre de la construction d'une résidence seniors de 20 logements (T2), d'un EHPAD de 52 lits et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), en arrière-plan du lotissement de la rue du 11 septembre, a été délivré le 5 octobre 2022.



Vue 3D de l'EHPAD, la résidence seniors et le PASA

Selon le porteur de projet, les travaux devraient débuter dans le courant du 2ème trimestre 2023.

Concomitamment à ce projet, nous allons procéder au renouvellement des réseaux humides de cette rue afin de respecter nos engagements d'amélioration de rendement du réseau d'eau potable. La capacité des réseaux sera optimisée afin de répondre aux besoins de l'EHPAD. Les services départementaux procéderont à la réfection des enrobés au printemps prochain.

Une coordination des travaux va donc être réalisée avec le porteur de projet et les services du Département afin de réaliser le tout de manière optimale.

TRAVAUX // CADRE DE VIE

NOUVEAUTÉS PÔLE ENFANCE

Plusieurs travaux ont été réalisés dans les structures du pôle enfance :

Création d'un abri poussettes à la maison de l'enfance.

Lancement du marché de menuiseries de l'école maternelle :

la première tranche du marché a été réalisée lors des vacances de la Toussaint avec le changement de 5 baies vitrées et la pose de volets roulants (dont l'entrée principale).



Abri poussette

Baies vitrées école maternelle

ÉNERGIES

Pour pallier aux hausses des coûts de l'énergie, le Gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire, déjà prolongé jusqu'en décembre 2022 pour le gaz, et jusqu'au 1er février 2023 pour l'électricité, qui sera reconduit en 2023.

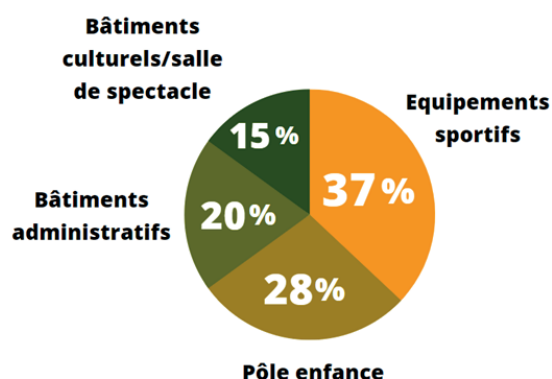
Ce bouclier a pour but de soutenir les ménages et les petites entreprises. Les collectivités ne profitent que partiellement d'une aide de l'État. Les petites collectivités, de moins de 10 employés et de 2 millions d'euros de recettes, sont éligibles à un filet de sécurité sous forme d'aide financière, tandis que les autres collectivités, dont fait partie Contrexéville, se voient seulement accorder un bouclier tarifaire et une augmentation des volumes d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique. Ces contreparties restent très en deçà des manques à combler des moyennes ou grandes collectivités.

La situation à Contrexéville

Le gaz

La commune a conclu un marché d'exploitation de ses installations thermiques en août 2019, pour une durée de 5 ans. Outre les prestations d'entretien courant, de dépannage et de garantie des installations, ce marché comprend la fourniture du gaz avec obligation de résultat. Lors du lancement de ce marché, la conjoncture n'était pas favorable aux prix fixes, aussi, sur les conseils de son assistant à maîtrise d'ouvrage, le marché a été conclu à prix révisable, indexé sur l'indice PEG (Point d'Echange de Gaz) Nord.

Entre les prix figurant au marché de 2019 et les projections budgétaires établies par notre assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'exercice 2023, compte tenu de l'évolution exponentielle de cet index, les coûts de fourniture de gaz devraient être multipliés par 10.



Taux de répartition de la consommation en gaz des bâtiments communaux

L'électricité

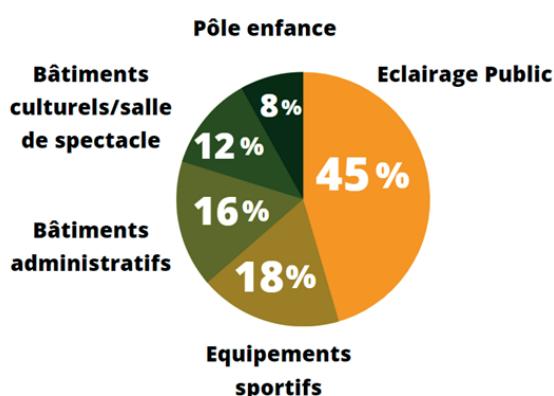
Du fait de la fin des tarifs réglementés de vente de l'électricité, Contrexéville a décidé courant 2020 d'adhérer au groupement de commande organisé par la métropole du Grand Nancy afin de bénéficier d'avantages nombreux : facilité des démarches, impact du volume d'achat conséquent sur la concurrence des fournisseurs, veille technique et réglementaire assurée par le coordonnateur, mutualisation à une échelle locale...

Un nouvel appel d'offres a été lancé par la Métropole pour les années 2022-2023 : l'offre économiquement la plus avantageuse a été présentée par la société TOTAL ENERGIES, qui est donc aujourd'hui le fournisseur d'électricité de notre commune (comme de toutes les communes participant au groupement de commandes).

Le marché est conclu sur la base d'un prix fixe annuel. Le prix 2023 n'est donc pas encore définitivement arrêté. Néanmoins, des projections budgétaires ont été fournies par la Métropole.

Ainsi, si entre 2021 et 2022 les prix de l'électricité ont déjà augmenté de 35%, pour 2023 les estimations conduisent à des augmentations, comprises entre 130% et 160% par rapport à 2022.

Au regard de ces contrats, la collectivité a réfléchi aux pistes d'économies d'énergies envisageables. L'éclairage public représentant près de la moitié de la consommation électrique globale, la première mesure mise en place est l'extinction du parc de 22h à 6h. En parallèle le chantier du passage en LED des sources lumineuses se poursuit.



Taux de répartition de la consommation en électricité des bâtiments communaux

Les équipements sportifs représentant le deuxième poste le plus énergivore, la collectivité a ensuite réfléchi à optimiser l'occupation de ces équipements.

La collectivité a pris des mesures sur l'ensemble des autres équipements :

- remise en route tardive des chauffages
- abaissement des consignes de température
- fermeture des sites les plus énergivores
- mise en place d'une surveillance active des consommations de gaz et d'électricité

A noter : le pôle enfance n'est pas impacté par ces mesures, afin de maintenir des conditions optimales pour l'apprentissage.

CULTURE

LABEL « LIRE ET FAIRE LIRE »

À Contrexéville, on aime lire... et faire lire !

En octobre, Contrexéville a été officiellement labellisée « Ma commune aime lire et faire lire » aux côtés de 19 autres communes. Elle est la première des Vosges. Cette distinction, créée par l'association « Lire et faire lire » en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), récompense les collectivités locales les plus engagées dans le développement du plaisir de la lecture en direction des enfants.

Depuis 2018, des bénévoles de l'association animent des séances de lecture, principalement dans les écoles et à la médiathèque. « Lire et faire lire » permet ainsi aux enfants de découvrir le plaisir des mots, de la lecture, de la littérature et de développer leur imaginaire et offre aux bénévoles l'occasion de partager leur bonheur de lecteurs.

Afin de remercier les bénévoles, anciens et actuels, une remise du label par la Ligue de l'Enseignement a été organisée le samedi 17 décembre à l'occasion de la célébration des 40 ans de la médiathèque.

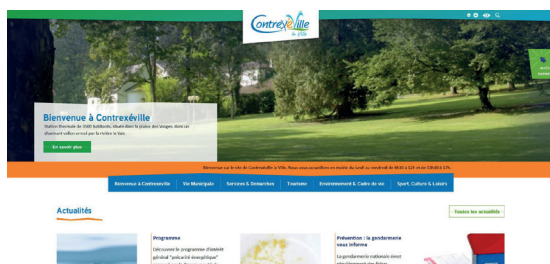
A noter : la création prochaine d'une page Facebook dédiée à la médiathèque



NUMÉRIQUE

LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Le site internet de la commune fait peau neuve !



Page d'accueil site internet www.ville-contrexeville.fr

Lancé en 2010, notre site internet était devenu vieillissant.

Vous découvrirez, courant janvier, un site plus intuitif, plus responsive et adapté à toutes les plateformes !

VIE CITOYENNE

LA MAIRIE VOUS RÉPOND

Qui est en charge du déneigement sur la commune ?

La commune est en charge du déneigement de la voirie. Cependant, c'est aux riverains de déneiger le trottoir situé devant leur habitation.

A noter : le sel n'est plus efficace à une température de - 7°C. De plus, la circulation automobile doit être suffisante pour garantir son efficacité.

Qu'en est-il des horaires de fonctionnement de l'éclairage public sur le territoire communal ?

Suite aux nombreux retours des administrés, la municipalité a revu les horaires d'extinction de l'éclairage public sur le territoire.

Dorénavant, il est coupé de 22h à 6h, pour la sécurité des piétons.

TRIBUNE LIBRE

CONTREXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

Si nous sommes des élus minoritaires, nous ne nous opposons pas systématiquement. Nous avons approuvé les décisions de poursuite d'installation de candélabres moins énergivores ainsi que la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluies au centre technique municipal.

Hélas, bien que programmés et inscrits au budget, ces travaux n'ont pas été réalisés.

En cette période de crise énergétique, la priorité n'a pas été donnée à ces investissements économiques et environnementaux.

Pourtant, au titre d'économies d'énergie, la population et certaines associations ont été frappés, en fin d'année, de décisions brutales et parfois inexplicables : fermetures soudaines de bâtiments, tergiversations dans l'extinction de l'éclairage public.

Alors, à quand un plan de sobriété énergétique à Contrexéville ? Gérer c'est prévoir et anticiper !

En place depuis 2020, la majorité votera dans quelques mois son 4ème budget, il est donc temps de sortir des effets d'annonces et des études diverses. La rénovation du pont de la gare et celle de la rue du 11 septembre ont pris du retard. Verrons-nous alors avant la fin du mandat, en 2026, le lancement des autres travaux d'ampleur annoncés à maintes reprises ? Nous en doutons...

Le 5 décembre 2022,

Thierry DANE, Pascal MILLOT, Arlette JAWORSKI, Jean-Marie HENRIOT, Alain HENRY.

Vous constatez une dégradation, un problème technique ... en ville ? Ayez le réflexe de le signaler.

Rendez-vous sur la page Facebook de la commune : Contrexéville la ville, ou via le formulaire de contact du site internet : www.ville-contrexeville.fr.